

# ( fenêtr es ) sur .N ièvr e )

BULLETIN DE LA SECTION NIEVRE DU SNUIPP-FSU

EDITO

## Diviser pour mieux régner

Avec le PPCR et le premier avancement à la hors-classe, les enseignant.e.s des écoles viennent d'entrer dans une nouvelle ère. Celle de la méritocratie et du fait du p..., non, de l'IEN. Celle de l'incompréhension pour nombre d'entre eux.

Comment comprendre en effet que votre IEN, qui vous connaît plus ou moins selon les cas, et votre DASEN, qui pour le coup ne vous connaît pas du tout, puisse émettre à votre endroit un avis définitif qui vous suivra jusqu'à la fin de votre carrière ?

Comment accepter qu'à compter du 9ème échelon, l'investissement dans votre travail, effectué dans des conditions de plus en plus dégradées, ne soit pas reconnu par votre hiérarchie comme étant « très satisfaisant » ou « excellent » ?

Avec ce système à deux vitesses, de nombreux collègues se sentent méprisés et démotivés. Une situation qui aboutit aussi au but sans doute également recherché : la comparaison, la division entre collègues, qui ne comprennent pas pourquoi untel a été promu et pas eux.

Et avec ce système où les IEN ont la main sur les promotions et... votre porte-monnaie, gare à celles et ceux dont la tête dépassera du rang !

C. Bolle

N°239  
Juin 2018

Sommaire : P.2 : carrière : avancement P.3 : actu :  
Direction P.4 : métier : CP à 12

<http://58.snuipp.fr>

VARENNES-VAUZELLES PPDC  
**P4**  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE  
Déposé le 29/06/2018 à  
distribuer avant le 4/07/2018

## ET SURTOUT...



## BRÈVES

Le chiffre du mois :

# 23

Comme le nombre de collègues sans poste à l'issue de l'ajustement du mouvement du 28 juin. Ceux-ci seront nommés lors du dernier ajustement qui aura lieu le lundi 27 août. A noter que 30 services à mi-temps ont été réservés pour les futurs professeurs des écoles stagiaires.

### Réunion d'info syndicale « carrière et droit des personnels »

Avancement, hors-classe, classe exceptionnelle, rendez-vous de carrière, etc..., les modalités de carrière des enseignants du premier degré ont beaucoup évolué depuis la mise en place du PPCR. Pour répondre à toutes les questions, le SNUipp-FSU 58 organisera une RIS sur le sujet le lundi 1er octobre à Nevers. Plus d'infos dans notre bulletin de rentrée.

### INEAT-EXEAT :

A ce jour, 5 exeat ont été accordés (pour la Côte d'Or, les Alpes-Maritimes, la Saône-et-Loire, la Guadeloupe et l'Yonne), pour "des situations de rapprochement de conjoint, des situations sociales ou exceptionnelles" a justifié la DASEN lors de la CAPD. Si cela constitue une bonne nouvelle pour les intéressés, il reste néanmoins encore de nombreuses situations douloureuses à régler.

Dans l'autre sens, notre département enregistre également une arrivée en provenance de l'Yonne.



*Que ce soit l'avancement à la hors-classe ou à la classe exceptionnelle, ce qui ressort dans la Nièvre, c'est que les collègues « lambdas », c'est-à-dire les « simples » adjoints, ne sont pas logés à la même enseigne que ceux exerçant une fonction dite « particulière », et voient leur carrière considérablement ralentie.*

Les avis rendus par les IEN et les IA-DASEN engendrent de profonds sentiments d'injustice et de mépris, voire de colère. Il existe en effet de fortes inégalités de traitement selon les fonctions exercées, ou même selon... la circonscription ! Par exemple, il est plus difficile d'obtenir un avis très satisfaisant à SN1 (18 % des collègues promouvables) ou Clamecy (23 %) que dans les autres circonscriptions (36 % préelem, 39 % à SN2, 48 % sur Château Morvan, 68 % sur ASH...).

La DASEN et les IEN expliquent qu'ils ont émis un avis "excellent" et "très satisfaisant" aux collègues ayant exercé une "fonction particulière" (REP, direction, ASH, conseiller...). Ce qui n'est d'ailleurs pas toujours le cas... Y aurait-il une carrière à deux vitesses selon qu'on soit adjoint ou qu'on exerce une autre mission ? Existerait-il des enseignants de seconde zone ?

C'est pourquoi le SNUipp-FSU a demandé lors de la CAPD du 28 juin que soit donnée consigne aux IEN de mettre par principe l'appréciation « très satisfaisant » à tous les enseignants promouvables à la HC. Et que les avis puissent être revus lors des prochaines campagnes d'avancement. Et enfin qu'en cas d'égalité de barème, l'ancienneté de service soit prise en compte sur l'ensemble de la carrière, sans distinction, pour ne pas léser les anciens instituteur.rice.s.

## TRÈS TRÈS TRÈS INSATISFAISANT !

*Que ce soit l'avancement à la hors-classe ou à la classe exceptionnelle, ce*

### Ecrivez à votre IEN !

Suivant en cela la consigne du SNUipp-FSU 58, de nombreux collègues ont écrit à leur IEN pour exprimer leur désaccord avec l'avis qui leur avait été donné. Voir notre modèle modifiable sur notre site. Par ailleurs, le SNUipp-FSU a mis en ligne une pétition à ce sujet, exigeant « une véritable reconnaissance professionnelle » : à signer sur <https://hors-classe-pour-tous.fr/>

### « DES NOMS ! »

Pour justifier ses refus à nos demandes, la DASEN a argué qu'elle ne pouvait faire autrement que respecter à la lettre les consignes du ministère. Les élus du SNUipp-FSU 58 lui ont alors fait remarquer que certains départements avaient pourtant pris des libertés avec les textes nationaux. Jugeant cela impossible, la DASEN nous a mis au défi de lui citer un département : « Des noms ! » nous a-t-elle demandé. Eh bien les voilà ! Quelques exemples (liste non exhaustive) : dans la Creuse, le DASEN a accepté d'adapter le barème national, d'ajouter un critère d'AGS en plus, et d'"augmenter" l'appréciation des IEN avec au final à peu près 50% d'« excellent » et 50% de « très satisfaisant ». Dans la Vienne, l'IA a transformé tous les avis « satisfaisant » en « très satisfaisant ». Autre exemple, dans le Gers, le SNUipp-FSU a obtenu que l'AGS soit le discriminant pour départager à barème égal. Un dernier pour la route ? En Corrèze, le SNUipp-FSU a réussi à faire remonter tous les avis, à imposer l'AGS comme premier discriminant, et même à faire inscrire dans le PV que le DASEN s'engageait à revoir les avis chaque année. Alors, menteur le SNUipp-FSU 58 ?



## DIRECTION : FAIRE ÉVOLUER LE MÉTIER

*Un groupe de travail entre les représentants syndicaux et l'administration a pour but d'améliorer la situation des personnels. Un groupe de travail*

*« direction d'école » a donc pour but de faciliter le travail des directeurs et directrices d'école en relayant les témoignages. C'est ce que les délégués du SNUipp-FSU 58 ont tout au long de la réunion du 28 juin.*

Nous avons tout d'abord **demandé que les jours de décharges des directeur-ric.e.s soient respectés**. Nous avons aussi relayé les remarques concernant la **place, peu judicieuse dans le calendrier**, du stage « nouvelles directrices » (cette année il n'y a pas de nouveaux directeurs) ainsi que sa durée, trois semaines consécutives.

Pour aider les directeur-ric.e.s à **organiser une équipe éducative**, l'animer, en faire le compte-rendu, et plus généralement pour avoir une information sur les orientations spécialisées, un temps d'échanges pendant le stage directeur de novembre-décembre sera proposé.

Une partie de l'entretien a ensuite porté sur les **questions numériques** et en premier lieu sur la vétusté du matériel informatique et l'absence de maintenance des ordinateurs des directeur-ric.e.s. Cette question pourrait être abordée en CDEN.

Nous avons également déploré le nombre de **spams/publicités** et demandé que soient prises des mesures pour ne plus les recevoir. Et évoqué la question des fiches navettes qui sont à imprimer sur le budget de la mairie qui reste d'actualité et pour laquelle M. l'inspecteur adjoint rappelle que c'est un **document institutionnel**.

A propos du **LSU**, il n'y a plus de consignes ministérielles à ce sujet alors que les parents n'ont toujours pas de code.

Si **ONDE** marque un **progrès** par rapport à Base élèves, des mairies n'inscrivent toujours pas les élèves en l'utilisant (comme à Nevers). Après recensement de ces communes récalcitrantes, un courrier rappelant l'intérêt que celles-ci trouveraient à le faire et leurs obligations en la matière pourrait être envoyé par la DSDEN.

Nous avons relevé que l'information de l'affectation des **AVS** s'était améliorée cette année. Reste la question des quotités de travail quand l'AVS se partage sur plusieurs écoles. L'enseignant référent reste l'interlocuteur privilégié pour résoudre les problèmes.

Sur le **PPMS**, dont il fallait absolument parler, les IEN nous ont demandé de faire notre travail en réclamant aux municipalités les moyens pour les mettre en œuvre et en nous assurant de leur soutien.

Pour aller plus loin, nous avons noté que les **relations adjoint.e.s/directeur-ric.e.s** dans les écoles se tenaient. Le plan départemental de prévention des risques signale ce danger et le CHS-CT aidera à prévenir les crises. Pour cela un travail de prévention est nécessaire autour des **valeurs de la République** à faire vivre dans l'école et à partager et qui peut faire l'objet d'un échange en conseil des maîtres...en amont des tensions éventuelles.



## HUMEUR



### AVS-AESH : quelques progrès

Le SNUipp-FSU 58 et le SE-UNSA 58 ont été reçus mardi 26 juin à leur demande en audience à la DSDEN à propos des AVS et des AESH.

Après quatre années de différentes audiences, nous constatons une amélioration dans les conditions d'affectation des AVS. A ce jour, 418 affectations sont en effet réalisées sur 600 élèves accompagnés.

Une centaine de personnels sont en attente d'affectation jusqu'au 10 juillet voire le 30 août en fonction des notifications de la MDPH. Cependant, la présence est obligatoire dans l'établissement le 31 août, jour de la pré-rentrée.

A noter qu'il reste dans le département 4 EVS pour l'aide à la direction, qui sont maintenus jusqu'à l'échéance du contrat. Nous avons également souligné le cruel manque de formation continue.

A ce sujet, le SNUipp-FSU 58 va organiser une réunion d'information syndicale sur l'inclusion scolaire le jeudi 11 octobre, à destination des collègues et des AVS-AESH.



### RIS direction d'école

Le SNUipp-FSU 58 va également organiser une réunion d'information syndicale sur le sujet de la direction et du fonctionnement de l'école (voir ci-contre) le mercredi 14 novembre. A vos agendas !



## BRÈVES

### Forum maternelle : le 20 novembre à Nevers

Un forum bi départemental des acteurs et actrices de l'école maternelle aura lieu dans l'académie sur deux jours, les 19 et 20 novembre. Organisé par le SNUipp-FSU et le GFEN, il se tiendra sur deux départements, l'Yonne le premier jour (à Auxerre) et la Nièvre le second (à Nevers, au 7ème étage de la Bourse du travail), le mardi 20 novembre.

Au programme de cette journée, ouverte à tou.te.s, un stage syndical sur la thématique suivante : « Enseigner et apprendre à l'école maternelle, quels enjeux aujourd'hui ? ». Et une soirée publique avec Jacques Bernardin, Président du GFEN, en partenariat avec la FCPE 58. Plus d'infos sur les modalités pratiques à la rentrée.

### « Enseigner : un métier d'exécutant ou de concepteur ? »

« Ecole de la confiance » selon notre « ministre de l'Opinion Publique » ! Le SNUipp-FSU invite les enseignant.e.s à approfondir leur réflexion à ce sujet à l'occasion d'un colloque national à la rentrée prochaine. Sans oublier incontournable Université d'Automne les 19, 20 et 21 octobre à Port-Leucate. Réservez vos dates !

## CP À 12 : LES LIMITES DU DISPOSITIF



*Satisfaction des effectifs abaissés mais limites du dispositif, des centaines d'enseignantes et enseignants de CP dédoublés ont répondu aux questions du SNUipp-FSU concernant les CP à 12. Analyse et commentaires.*

1 338 réponses sur 3 852 CP dédoublés en REP +, l'enquête menée d'avril à mai par le SNUipp-FSU pour mesurer les premiers effets du « CP à 12 » s'appuie sur un échantillon représentatif. Ses résultats apportent un premier éclairage à la fois sur les conditions dans lesquelles s'est mise en place la « mesure-phare » de Jean-Michel Blanquer et sur les effets de celle-ci sur les pratiques enseignantes et les apprentissages.

Dès la rentrée 2017, les classes de CP sont dédoublées dans les REP +. Non sans mal et sans dégâts collatéraux : 72 % des dispositifs "Plus de maîtres", pourtant largement validés par les enseignants et de nombreux chercheurs, font les frais de l'opération au mépris des personnels en poste et du travail collectif initié par les équipes. 34 % des écoles sont confrontées à des problèmes de locaux et 44 % des enseignants déclarent que des salles ont été supprimées (BCD, RA-SED, informatique, arts visuels...) Ces contraintes, qui ne feront qu'augmenter l'an prochain, ont des effets sur l'organisation du dédoublement, imposée pour 37 % des équipes soit par la hiérarchie, soit par la configuration des locaux. Ainsi 18 % des classes se voient obligées de fonctionner avec deux enseignants dans une même classe.



*Renforcement des prescriptions, sentiment de dépossesion professionnelle*, tels sont les principaux reproches exprimés par les enseignants consultés. 53 % d'entre eux sont la cible de recommandations, 23 % d'injonctions de la part de la hiérarchie concernant le choix des manuels, les contenus d'apprentissage, la mise en place d'évaluations standardisées. 53 % aussi se déclarent stressés par l'objectif affiché du 100 % de réussite. Côté formation, si elle est au rendez-vous pour 69 % des enseignants, elle est imposée dans 93 % des cas indépendamment des besoins qu'ils expriment et de ce fait se révèle inappropriée pour 35 % d'entre eux. Ce pilotage surplombant aboutit logiquement au recentrage sur les fondamentaux martelé rue de Grenelle. La lecture à 76 % et les maths à 42 % sont les deux enseignements privilégiés alors qu'entre autres les langues vivantes (38 %), l'EMC (31 %), la musique et les arts visuels (29 %) sont minimisés.

